

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA SAVOIE
Agréée sous le N° 82.75.000.13.73

ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

délivrée en application des articles 1 et 3 du décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié

Nota : cette attestation, délivrée sous la responsabilité du signataire, sanctionne l'acquisition des gestes de premier secours. Elle est reconnue par les services de l'Etat

Je soussigné, Professeur Marc GENTILINI, Président de la Croix-Rouge Française atteste que
CHRISTOPHE LOPEZ

né(e) le 9 septembre 1967 à LYON VII

a suivi :
UNE SESSION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

qui s'est déroulée à MODANE

du 31 mai 2003 au 1 juin 2003

en foi de quoi, lui délivre la présente attestation

Fait à Paris

le 24 Juin 2003 A.F.P.S. n° 188303

Le Formateur responsable
de la session de formation

Le Président de la
Croix-Rouge Française

BREVET EUROPEEN DES PREMIERS SECOURS

EUROPEAN FIRST AID CERTIFICATE

Délivré en application de la décision des Directeurs Généraux des sociétés européennes
de Croix-Rouge / Croissant Rouge

Nom LOPEZ Prénom CHRISTOPHE

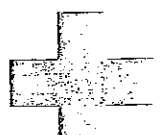
Date 1 juin 2003 Lieu MODANE

Délivré par la Croix-Rouge Française

Fait à Paris le 24 Juin 2003

Le Président de la
Croix-Rouge Française

In accordance with European
Red Cross and Red Crescent
standards on FIRST AID



CROIX-ROUGE FRANÇAISE